Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260331-DELIB_2026_20-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage

24 mars 2026

L'An deux mille vingt six
Le 31 mars à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Valérie BERVIL, Patrick DURVICQ, Magali DREZEN.

Absents excusés : Ludovic RAULLIN qui a donné à Pascal PRIGENT

Absents :

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élue Secrétaire de séance.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont élus au scrutin de liste, à la proportionnelle, au plus fort reste.
Après avoir fait appel à candidatures, Madame le Maire constate que 2 listes sont déposées

- Une liste de 6 noms menée par Karine PICHON
- Une liste de 6 noms menée par Valérie BERVIL

DCM 2026-20

Objet :

Affaires générales – CCAS- Election des membres

Le scrutin a alors lieu à bulletins secrets.

Madame le Maire donne les résultats :
Nombre de bulletins : 27
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 27

Liste menée par Karine PICHON : 21 voix
Liste menée par Valérie BERVIL : 6 voix

Au vu des résultats, sont élus au CCAS :
- **Liste de Karine Pichon : 5 élus :** Karine Pichon, Sonia Olu, Maryline Le Graet, Myriam Hélias, Céline Houberdon
- **Liste de Valérie Bervil : 1 élu** : Valérie Bervil

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité, de fixer à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS et de les répartir comme précisé ci-dessus.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 31 mars 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Céline HOUBERDON

Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE